Groupe
Mammalogique et
Herpétologique du
Limousin

Action Médiation Faune Sauvage :

Rapport d'activité 2012

Action financée par

G.M.H.L.
Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

Crédit photographique : page de garde : *Glis glis* - Marcel CRUVEILLIER / *Rhinolophus hipposideros* - Julien VITTIER / *Hierophis viridiflavus* - Jean-Philippe DESVAUX .

G.M.H.L.
Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION....8
I.Les actions MFS 2012....9
I.A.Veille téléphonique....9
I.B.Édition d'un dépliant 9
I.C.Inventaire des ouvrages d'art....10
I.D.Interventions....10
I.E.Accueil d'une stagiaire....11
II.Actions envisagées dans le cadre de la MFS pour l'année 2013....12
II.A.Les interventions....12
II.B.La communication....12
II.C.La veille téléphonique....12
III.Évolution des appels depuis 2007....14
CONCLUSION....16

INTRODUCTION

En 2007, le GMHL a alerté les collectivités territoriales du Limousin sur le besoin et l'urgence de remettre en place une action visant à régler les problèmes de médiation avec la faune sauvage de proximité. Différentes structures, conscientes du besoin et de l'ampleur de la demande, ont répondu favorablement à cette sollicitation. Ainsi la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et le Conseil Régional du Limousin ont su faire confiance au G.M.H.L pour prendre en charge les actions de médiation relatives à la cohabitation avec la faune sauvage et ce, vis à vis des espèces pour lesquelles il est compétent.

Cette action connaît un succès de plus en plus important depuis sa mise en place, les appels et les sollicitations concernant la faune sauvage sont de plus en plus nombreux.

Les actions du médiateur, telles qu'elles ont été définies lors des demandes de subventions, consistent à :

- écouter et conseiller la population sur la faune sauvage et les désagréments qu'elle peut occasionner ;
- acheter du petit matériel dans certains cas et pour certains travaux (planches, briques, tuiles, etc.) d'aménagements dans l'objectif d'atténuer les nuisances ;
- élaborer un document de sensibilisation auprès du grand public sur la faune sauvage de proximité afin de mieux faire connaître et faire comprendre les besoins des espèces et leur utilisation de nos bâtiments ;
- mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et avec les acteurs socio-professionnels pour favoriser les niches écologiques de certaines espèces et penser les éventuels problèmes ;
- évaluer l'impact des activités humaines, et notamment du trafic routier sur la faune sauvage et proposer des mesures compensatoires

Grâce à toutes ces actions, le médiateur faune sauvage permet de mieux faire connaître ces espèces et de réaliser des actions concrètes pour leur protection et leur conservation ; l'ensemble de ces objectifs convergent vers une meilleure harmonie «Homme-Environnement» et une meilleure valorisation du patrimoine naturel qui se veut être l'un des principaux atouts de notre région.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

I. Les actions MFS 2012

En 2012 ont été menées les actions suivantes :

I.A. Veille téléphonique

- Objectif : Réponse aux personnes confrontées à des problèmes de cohabitation avec la faune sauvage ; déplacements auprès des personnes qui subissent certaines nuisances et qui demandent des conseils en aménagement pour les atténuer ; réponses à des questions traitant des reptiles, mammifères et amphibiens, convention de préservation des colonies de chauves-souris.

- Actions réalisées : *Actions réalisées toute l'année. Le GMHL recense **108 contacts au 16 décembre 2012** (d'autres appels peuvent avoir lieu en hiver, malgré l'absence d'activité des animaux, suite à la publication d'articles dans les journaux, etc).*

Plus de la moitié des appels (54%) proviennent de la Haute-Vienne, comme les années précédente. La Corrèze représente 20% des appels et la Creuse 14%. Les 12% d'appels restants ne sont pas localisés ou proviennent d'autres régions (cf. figure 1). De nombreux appels transitent encore par le centre nature La Loutre. Les personnes à l'origine de la plupart des appels directs sont renseignés grâce au site internet du GMHL ou suite à la publication d'un article dans les quotidiens locaux ou d'un reportage sur France 3 Limousin ou TF1.

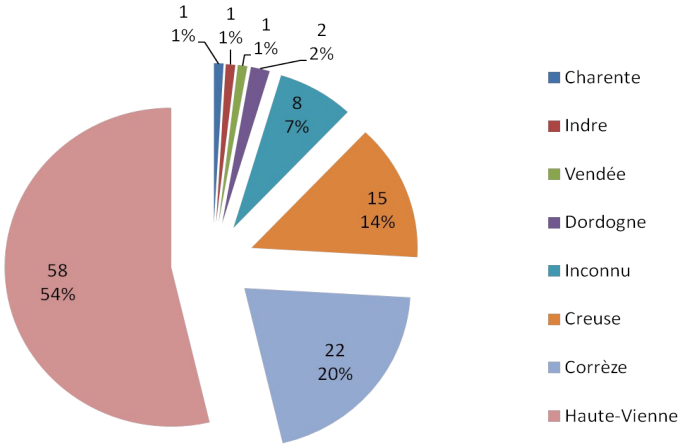

Figure 1 : Répartition des appels reçus pour l'action MFS en fonction des départements – GMHL 2012

Les chauves-souris représentent toujours la majorité des appels (54%). Cette année comme l'année précédente, une proportion importante d'appels a également concerné les serpents (20%), probablement du fait des fortes chaleurs qui ont pu pousser les reptiles à se réfugier dans les caves. Une augmentation du nombre d'appels concernant les fouines est également à noter (8% en 2012 contre 3% en 2011). Les appels concernant les autres espèces (loirs, hérissons, amphibiens...) sont assez rares (1 à 4% des appels selon les espèces) (cf. figure 2).
Il est à noter que 2 conventions visant à préserver les colonies de chauves-souris chez les particuliers ont été proposées cette année et qu'une 3e est à envisager. Cette convention permet de conserver des colonies de sérotines et de pipistrelles (engagement moral du propriétaire) et sera assortie d'un nettoyage de combles annuel ou bisannuel ainsi que de la pause d'une bâche protectrice (engagement de l'association).
Une demi-journée d'information sur les serpents a été réalisée courant mai 2012 auprès des techniciens de Cofely GDF SUEZ suite à intervention sur place (usine à Châteaneuf-la-Forêt et particuliers à Bellac).

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

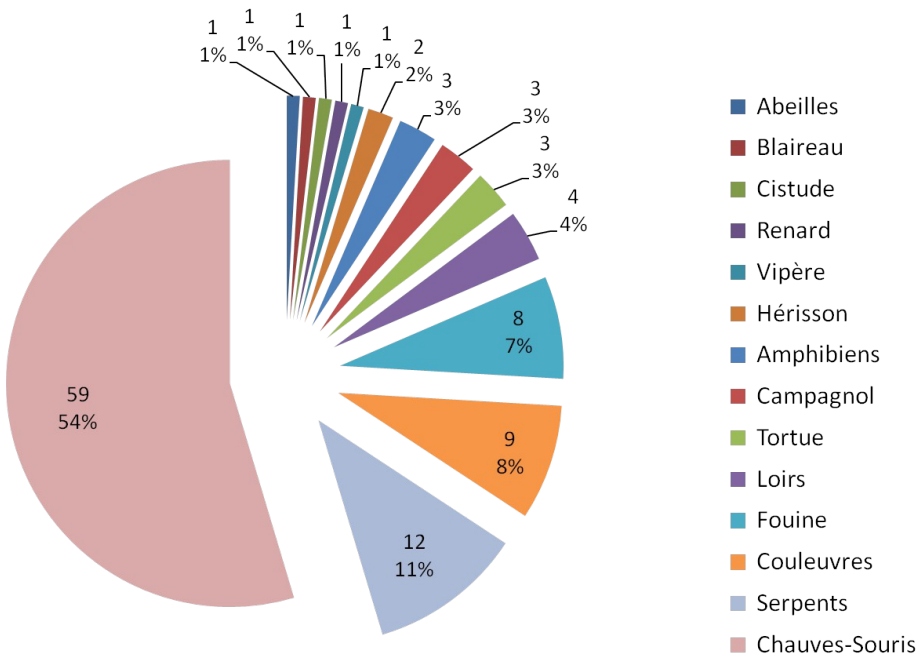

Figure 2 : Répartition des appels reçus en fonction des espèces - GMHL 2012

I.B. Édition d'un dépliant

- Objectif : Sensibiliser et communiquer sur des espèces fréquemment au contact de l'Homme.

- *Actions réalisées : Création et édition d'une plaquette à destination du grand public traitant des "Serpents du Limousin". Plaquette éditée en mai 2012. Elle sera prochainement distribuée à toutes les communes du Limousin, comme pour les documents précédemment édités. Au vu de l'augmentation des appels concernant les reptiles, cette plaquette semblait très attendue par les appelants.*

I.C. Inventaire des ouvrages d'art

- Objectif : Contact avec les structures départementales et communales chargées de la réfection des ponts mais aussi de l'entretien des chaussées pour mettre en place des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. Inspection systématique des ouvrages d'art avant réfection et localisation des interstices comportant des chiroptères ou autres animaux fréquentant les ponts.

- *Actions réalisées : Collaboration en cours avec le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Général de la Haute-Vienne concernant les travaux de réfection des ouvrages d'art. Les services Aménagements et Ouvrages d'art des deux conseils généraux fournissent au GMHL la liste des ouvrages en réfection au cours de l'année. Ils s'engagent également à avertir le GMHL en cas de travaux non programmés.*

Chaque pont prospecté fait, depuis 2011, l'objet d'une fiche descriptive précise avec photographies. Les données recueillies sont ensuite transmises aux services compétents. Ces fiches indiquent les dates de passage, la présence de chauves-souris (ou de gîtes favorables), de Loutre d'Europe ou d'autres espèces. Elle indique également quels aménagements pourraient favoriser l'installation ou la conservation de ces espèces.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

I.D. Interventions

- Objectif : Sensibiliser la population sur les espèces menacées et le rôle de chacun dans leur préservation.

- Actions réalisées :
  - *Participation à des manifestations publiques (Fête de la Nature, Quinzaine de la Biodiversité, fête des Croqueurs de Pommes…).*
  - *Interventions de sensibilisation auprès d'Offices du Tourisme ou d'autres organismes (Office de tourisme de Meymac, etc.)*
  - *Contact de tous les vétérinaires de la Haute-Vienne pour les informer des actions du GMHL.*
  - *Intervention pour la troisième année consécutive auprès des élèves du LMB de Felletin (CAP Menuiserie, IPB), réalisation de nichoirs à chauves-souris et à chouette chevêche en partenariat avec la SEPOL (nichoirs installés à la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes (23)) (cf. figure 3).*

Figure 3 : Intervention auprès des CAP 1ère année de menuiserie du LMB de Felletin et construction de nichoirs à chauves-souris et à chouettes chevêches - GMHL 2012

I.E. Accueil d'une stagiaire

1. Objectif : Le GMHL a accueilli Melle Lucie DUFAY, étudiante en Master 1, pour un stage portant sur l'évaluation de l'action de médiation faune sauvage.

2. Actions réalisées : Melle DUFAY a recontacté toutes les personnes ayant appelé le GMHL depuis la création du poste en 2007 et leur a soumis un questionnaire d'appréciation afin de connaître leur point de vue sur les conseils fournis, de collecter des informations sur la cohabitation éventuelle et les aménagements réalisés. En parallèle, elle a également réalisé un très gros travail de bibliographie sur le sujet et a compilé toutes ses recherches sous formes de fiches-espèces simples, bien illustrées et concises (cf. figure 4). Ces fiches sont à présent distribuées

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

aux appelants en fonction de leurs besoins en complément des entretiens téléphoniques ou des e-mails. Ces supports permettent également de rappeler la législation en vigueur. Enfin, Melle DUFAY a également contacté les autres médiateurs de France afin de leur soumettre un questionnaire sur leur méthode de travail, les aménagements proposés, etc. Les professionnels ont montré un fort intérêt pour ce travail de stage et ont exprimé le souhait de se retrouver à l'occasion d'une réunion nationale pour débattre de ce sujet. Le rapport de stage est disponible en annexe de ce rapport.

FICHE TECHNIQUE

LOIRS ET LÉROTS DANS MA MAISON

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Quelques éléments de biologie et d'écologie

Les Loirs et Lérots font partie de la famille des Gliridés, appartenant à l'ordre des Rongeurs.

LOIR

De mœurs essentiellement nocturnes, le loir recherche sa nourriture de nuit. Son régime omnivore se compose principalement de graines, de fruits (en automne, il peut consommer des pommes dans les greniers), de baies et de bourgeons, mais aussi d'insectes et d'oisillons.

Plutôt sédentaire, il n'est jamais présent en grandes densités. Il occupe généralement les bois de feuillus, mais réside aussi dans les bâtiments et vergers, où il peut construire son nid et s'installer durablement. Il se déplace peu au sol, mais constitue en revanche un excellent grimpeur. La découverte d'un grenier calme dans une habitation peut lui offrir l'opportunité de passer l'hiver, après qu'il ait emmagasiné une bonne réserve de graisse. Pour communiquer, il émet des grognements, des cris et des sifflements bruyants. Il est la proie des rapaces nocturnes et de nombreux carnivores.

© GMHL

© J. Villier

LÉROT

Le lérot présente de nombreuses caractéristiques communes avec son cousin le loir, notamment son régime alimentaire, son cycle de vie et ses prédateurs. Son mode de vie est toutefois moins arboricole. Le lérot fréquente davantage les habitations où il prélève sa ration de fruits (et de chocolat) et peut causer quelques dommages dans les matériaux isolants. Les proies animales constituent sa plus grosse part alimentaire (80%).

Le lérot est également bruyant, surtout en période de reproduction (grincements, claquements de dents, sifflements,…). Son agilité est remarquable, il se déplace aisément sur un mur vertical.

Cycles de vie

LOIR

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Hibernation	■	■	■							■	■	■
Accouplements						■	■	■				
Naissances (4 à 6 petits par portée)								■	■			
Période critique	■	■	■					■	■	■	■	■

LÉROT

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Hibernation	■	■	■							■	■	■
Accouplements				■								
Naissances (2 à 7 petits par portée)					■	■						
Sevrage							■					
Période critique	■	■	■		■	■	■			■	■	■

GMHL - Maison de la Nature, 11 rue Jauvion 87 000 Limoges - Tél : 05.55.32.43.73 - gmhl@gmhl.asso.fr

FICHE TECHNIQUE

UN BLAIREAU DANS MON JARDIN

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Quelques éléments de biologie et d'écologie

Placide, court sur patte, le blaireau est un Mustélidé à l'allure bonhomme,difficilement confondable de part sa tête bigarrée. Vivant en communauté de quelques individus (5 à 10 en moyenne), sa présence est trahie par les larges ouvertures de son terrier (gueules). Celui-ci se situe en général sur un terrain sec, bien drainé et généralement en pente.

Passant la journée dans son terrier composé de nombreuses galeries et de chambres, le blaireau n'est actif que de nuit mais peut sortir au crépuscule entre mai et août sur son territoire qui comprend quelques dizaines d'hectares. Il est possible de rencontrer des jeunes en journée à la recherche de nourriture à cette période également.

En hiver, son activité diminue et il reste davantage au fond de son terrier, où il n'hiberne pas à proprement parler mais dort.

© C. Couartou

Cycle de vie

1ère année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Rut et accouplement	■	■	■									
Arrêt de l'évolution de l'embryon				■	■	■	■	■	■	■	■	■

2ème année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Gestation et mise bas (2 à 3 petits en moyenne)	■	■	■									
Sevrage				■	■	■						

Un blaireau est-il présent sur mon terrain ?

◄ EMPREINTES : Coussinet ovale, 5 pelotes digitales et griffes marquées

► INDICES DE REPAS : trous en entonnoir ou terre labourée

© GMHL

GMHL - Maison de la Nature, 11 rue Jauvion 87 000 Limoges - Tél : 05.55.32.43.73 - gmhl@gmhl.asso.fr

Figure 4 : Exemples de fiches techniques réalisée par Lucie DUFAY lors de son stage et transmises aux appelants – GMHL 2012

II. Actions envisagées dans le cadre de la MFS pour l'année 2013.

Il est envisagé de poursuivre les actions entamées en 2012 et de développer certains axes, notamment :

II.A. Les interventions

Le GMHL souhaite intervenir auprès des centres de formation aux métiers des bâtiments (AFPA de Limoges, LMB Felletin...) et de certains corps de métiers fréquemment confrontés à la faune sauvage tels que les pompiers, les vétérinaires de Creuse et de Corrèze, les techniciens de la SNCF, etc. Des formations/sessions d'information pourraient être dispensées au personnel en contact avec les serpents ou les chauves-souris, notamment.
Le GMHL souhaite également intervenir auprès des pisciculteurs du Limousin afin de les conseiller dans la mise en défens de leurs bassins contre la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de l'espèce. L'intervenant du GMHL serait accompagné de l'animateur pisciculture national désigné par le Plan National d'Action.

II.B. La communication

Le GMHL souhaite développer la partie MFS de son nouveau site internet en y insérant des pages sur les chauves-souris présentes dans les bâtiments (publics comme privés) ainsi que sur les autres espèces fréquemment rencontrées dans ou en bordure des habitations. Un nombre relativement important d'appels étant passés suite à consultation sur le site, il s'avère que celui-ci joue un rôle prépondérant dans l'information au public. Le site pourra présenter également des modèles de nichoirs, d'installations dans les greniers, etc. ... L'envoi des plaquettes *Serpents* aux communes sera également l'occasion de leur rappeler le rôle de médiation de l'association.
La création d'une plaquette sur les espèces de mammifères dites *« nuisibles »* est envisagée afin de répondre aux appels concernant ces espèces. L'envoi systématique des plaquettes aux vétérinaires est également envisagé afin d'informer un plus grand nombre de personnes.
Enfin, un projet est en cours de réalisation au niveau national afin d'informer les élèves des écoles vétérinaires, futurs acteurs de terrain importants dans les questions de cohabitation avec la faune sauvage. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et la Société Herpétologique de France pourraient collaborer à la réalisation d'une plaquette d'information sur les espèces sauvages protégées et peut-être organiser des interventions auprès des étudiants des différentes écoles vétérinaires de France. Cette réflexion est issue d'une proposition du GMHL et d'une enseignante de l'école vétérinaire de Nantes.

II.C. La veille téléphonique

Le GMHL souhaite la mise en place d'un réseau de bénévoles pouvant intervenir dans les secteurs éloignés de Limoges. Ces bénévoles seront formés aux questions de la Médiation Faune Sauvage, en particulier celles des aménagements. Cette méthode devrait permettre d'apporter une meilleure assistance et de conserver plus d'habitats favorables aux espèces du fait des contacts directs avec la population.
La formation pourrait être dispensée par des membres de l'association en ayant les compétences. Une table ronde pourrait aussi être envisagée à l'avenir afin de regrouper les différentes personnes travaillant sur cette thématique en France comme cela avait été réalisé en 2002 (Roué, Sané et Leblanc 2002[1]). En effet, très peu d'informations et de retours existent sur les conseils dispensés par les médiateurs qui ont exprimé le souhait de se retrouver pour partager leurs expériences.

1 : Roué S., Sané R. et Leblanc F. 2002. Synthèse de la Table ronde "sauvetages". *Symbioses* **6** : 49-52.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

III. Évolution des appels depuis 2007

Une augmentation du nombre d'appel a été constatée depuis le lancement de l'opération MFS en 2007 (cf. figure 5). 2012 recense le nombre d'appels le plus important depuis la mise en place du poste et affiche une augmentation d'environ 20% par rapport à 2010 (2e année la plus importante).

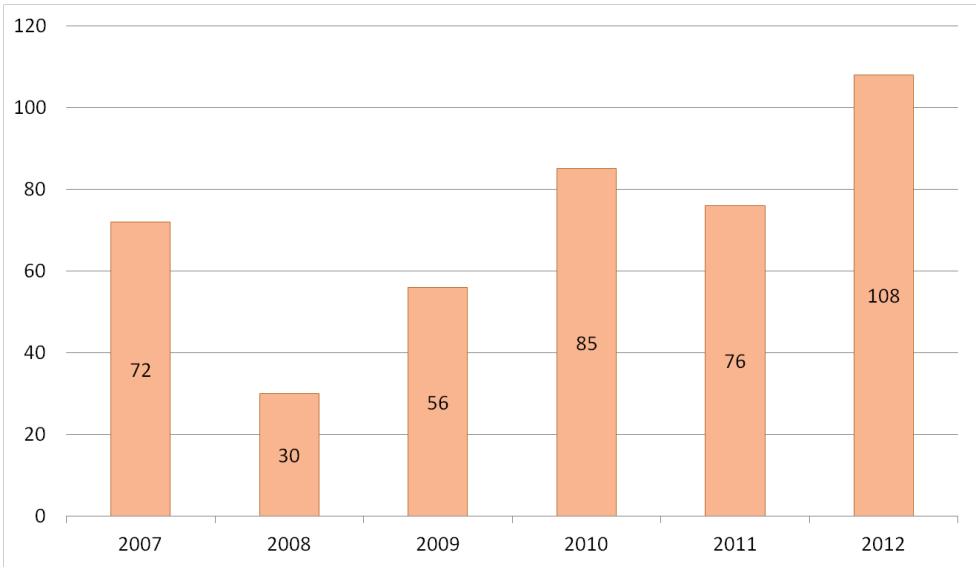

Figure 5 : Nombre d'appels par année depuis 2007 – GMHL 2012

Les proportions d'appels concernant les différentes espèces sont sensiblement les mêmes d'année en année, la majorité concernant les chauves-souris, puis les serpents, les loirs/lérot, les fouines, très rarement les amphibiens.

28 visites ont été effectuées – 1 appel sur 4 aboutit à une visite - et 3 visites supplémentaires sont prévues pour le début de l'année 2013 pour des appels reçus fin 2012.

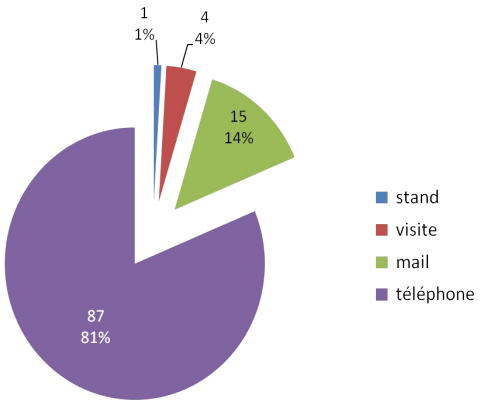

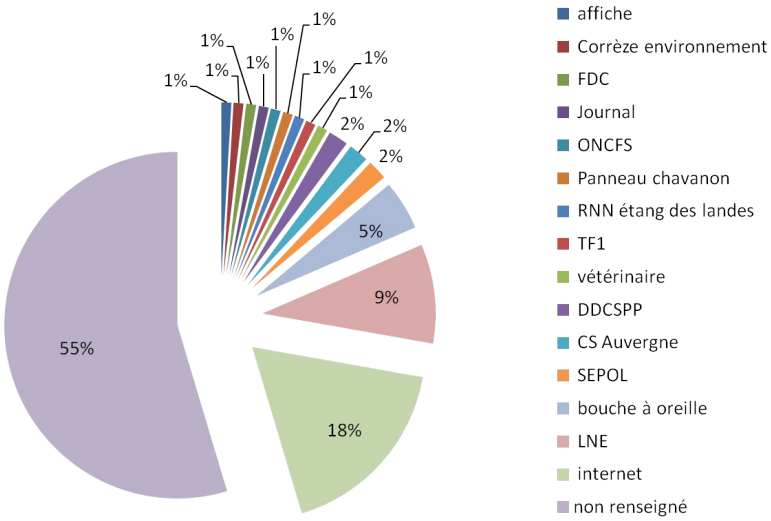

Figure 6 : Type de contact reçus en 2012 – GMHL 2012 **Figure 7 : Origine de l'information – GMHL 2012**

La plupart des contacts se font par appel téléphonique (81%). Seuls 14% des contacts sont issus suite à des visites sur le site web du GMHL. Une meilleure communication sur notre site va être mise en place courant 2013 (cf. figure 6).
Internet et Limousin Nature Environnement sont les principaux relais de l'information (cf. figure 7).

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

CONCLUSION

L'action de médiation faune sauvage est très favorable à la conservation des espèces du fait de la possibilité de communiquer avec divers acteurs de terrain non contactés en 2012 (futurs ouvriers du bâtiment, techniciens SNCF, pompiers...) et le grand public afin de proposer des actions concrètes.

L'augmentation du nombre des appels depuis 2007 indique une certaine sensibilisation de la population quant aux questions de la conservation des espèces locales ainsi qu'une amélioration de la communication. Ceci montre également un réel besoin de renseignements de la part du grand public. **Toutefois, une carence de l'information est toujours constatée par les personnes appelant le GMHL** (difficulté à trouver un interlocuteur, transit par le biais de La Loutre, LNE, le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, l'ONCFS, etc.) Malgré l'envoi de plaquettes informatives du GMHL aux communes, les habitants ne savent pas toujours vers qui se tourner.

Ainsi, l'année 2013 aura pour but de développer la communication et les outils d'information et de multiplier les intervention auprès des professionnels concernés par les problèmes de cohabitation avec la faune sauvage tout en maintenant les actions déjà menées dans le cadre de la MFS.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr